

Formation Utilisation des échelles à coulisse

Formez vos équipes à utiliser les échelles à coulisse en sécurité et réduisez les risques de chute lors des accès ponctuels en hauteur.

Présentiel - Synchron

Cette formation permet aux participants de vérifier l'état du matériel, choisir une échelle adaptée, l'installer correctement, assurer sa stabilité et adopter les bons comportements lors de la montée, de la descente et de l'utilisation sur site.

Objectifs

Former les salariés à l'utilisation sécurisée des échelles à coulisse afin de prévenir les risques de chute, de glissement, de basculement ou de mauvaise installation lors des accès ponctuels en hauteur.

Cette formation permet à l'entreprise de renforcer les bons comportements terrain, de rappeler les limites d'utilisation des échelles à coulisse, de vérifier que les participants savent contrôler l'état du matériel avant utilisation et de réduire les situations dangereuses liées à une mauvaise stabilité, un mauvais appui ou une utilisation inadaptée.

Elle contribue à améliorer la prévention des risques professionnels en donnant aux salariés les repères nécessaires pour choisir, installer, stabiliser, utiliser et mettre à l'écart une échelle à coulisse lorsque les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

Les + métier

Formation utilisation des échelles à coulisse à Lyon-Chassieu : prévention des chutes, vérification, installation, stabilité et sécurité.



Public Visé

Personnel amené à utiliser une échelle à coulisse dans le cadre de son activité professionnelle, pour accéder ponctuellement à une zone en hauteur.

Cette formation s'adresse notamment aux agents techniques, personnels de maintenance, agents d'exploitation, personnels du BTP, services techniques, collectivités, entreprises industrielles, artisans, techniciens, opérateurs ou salariés amenés à utiliser une échelle à coulisse sur site.



Elle concerne les personnes devant être capables de vérifier l'état apparent du matériel, choisir une échelle adaptée, l'installer correctement, assurer sa stabilité, monter et descendre en sécurité, et identifier les situations nécessitant l'arrêt de l'utilisation ou le recours à un moyen d'accès plus adapté.



Pré Requis

Aucun niveau de connaissances préalable spécifique n'est requis pour suivre cette formation.

Le participant doit toutefois :

- être amené à utiliser une échelle à coulisse dans le cadre de son activité professionnelle ;
- comprendre les consignes de sécurité écrites et orales nécessaires au bon déroulement de la formation ;
- être apte à accéder ponctuellement à une hauteur à l'aide d'une échelle à coulisse ;
- être capable de participer aux exercices pratiques de vérification, d'installation, de stabilisation, de montée et de descente ;
- disposer d'une tenue de travail adaptée et des équipements de protection individuelle nécessaires : chaussures de sécurité, gants, casque ou tout EPI imposé par le site ;
- signaler avant la formation toute restriction médicale, difficulté d'équilibre, appréhension importante de la hauteur ou situation particulière pouvant limiter la participation aux exercices pratiques.

L'employeur doit s'assurer de l'aptitude du salarié à utiliser une échelle à coulisse dans le cadre des missions confiées et des conditions réelles de travail.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques liés à l'utilisation des échelles à coulisse, notamment les risques de chute de hauteur, de glissement, de basculement ou de mauvais appui.

Comprendre les règles de prévention applicables à l'utilisation des échelles à coulisse et leurs limites d'emploi comme moyen d'accès en hauteur. Vérifier l'état apparent d'une échelle à coulisse avant utilisation : montants, échelons, patins, système de verrouillage, coulissement, propreté et stabilité générale.

Choisir, positionner et installer une échelle à coulisse de manière adaptée à l'environnement de travail, à la hauteur d'accès, aux appuis disponibles et aux conditions d'utilisation.

Monter, descendre et évoluer sur une échelle à coulisse en respectant les règles de sécurité, les points d'appui, l'inclinaison, la stabilisation et les consignes de l'entreprise.

Identifier les situations dangereuses, les anomalies ou les conditions nécessitant l'arrêt de l'utilisation, la mise à l'écart du matériel ou le recours à

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 2UtilEHELLES-20260726

un moyen d'accès plus adapté.

Parcours pédagogique

Accueil et présentation de la formation

- Présentation du formateur, des participants et des objectifs de la formation.
- Recueil des attentes et des situations de travail rencontrées.
- Présentation du déroulement de la formation, des moyens pédagogiques et des modalités d'évaluation.
- Rappel des consignes de sécurité applicables pendant les exercices pratiques. Risques liés à l'utilisation des échelles à coulisse
- Identification des risques de chute de hauteur.
- Risques de glissement, basculement, rupture d'appui ou mauvaise stabilité.
- Risques liés à une mauvaise inclinaison ou à un mauvais positionnement.
- Risques liés à l'environnement : sol instable, circulation, obstacles, météo, proximité électrique, encombrement.
- Conséquences possibles d'un accident lors de l'utilisation d'une échelle.
- Importance de l'analyse préalable de la situation de travail. Règles de prévention et limites d'utilisation
- Rappel des principes généraux de prévention applicables aux travaux temporaires en hauteur.
- Priorité donnée aux protections collectives et aux moyens d'accès plus sécurisés lorsque la situation l'exige.
- Rôle de l'échelle comme moyen d'accès ponctuel en hauteur.
- Limites d'utilisation des échelles à coulisse.
- Situations nécessitant le recours à un autre équipement : plateforme, PIR, PIRL, échafaudage, nacelle ou moyen adapté.
- Comportements interdits ou dangereux lors de l'utilisation d'une échelle. Choix de l'échelle à coulisse
- Choix d'une échelle adaptée à la hauteur d'accès.
- Vérification de l'adéquation entre l'échelle, l'environnement et la tâche à réaliser.
- Prise en compte de la longueur, du débordement nécessaire, du poids, de l'encombrement et des conditions d'utilisation.
- Vérification de la compatibilité avec les appuis disponibles.
- Identification des situations où l'utilisation d'une échelle à coulisse n'est pas adaptée. Vérification de l'échelle avant utilisation
- Contrôle visuel de l'état général de l'échelle.
- Vérification des montants, échelons, patins, embouts et dispositifs antidérapants.
- Vérification du système de coulissement.
- Vérification des systèmes de verrouillage et de maintien.
- Recherche de fissures, déformations, usure, corrosion, salissures ou éléments manquants.
- Conduite à tenir en cas d'anomalie : arrêt de l'utilisation, signalement, mise à l'écart du matériel. Installation et stabilisation
- Choix de l'emplacement.
- Vérification de la résistance et de la stabilité du sol.
- Choix des points d'appui hauts et bas.
- Respect de l'angle d'inclinaison adapté.
- Déploiement de l'échelle à coulisse.
- Verrouillage et contrôle de la stabilité avant utilisation.
- Sécurisation de la zone de travail.
- Prise en compte de la circulation des personnes, véhicules ou engins à proximité. Utilisation en sécurité
- Règles de montée et de descente.
- Maintien des appuis pendant le déplacement.
- Positionnement du corps et équilibre.
- Transport limité de matériel pendant la montée ou la descente.
- Respect des consignes de l'entreprise.
- Utilisation des EPI nécessaires : chaussures de sécurité, gants, casque ou équipements imposés par le site.
- Situations nécessitant l'arrêt immédiat de l'utilisation. Mises en situation pratiques
- Vérification d'une échelle à coulisse avant utilisation.
- Choix d'une échelle adaptée à une situation donnée.
- Installation et stabilisation de l'échelle.
- Contrôle des appuis, de l'inclinaison et du verrouillage.
- Exercices de montée et de descente en sécurité.
- Analyse de situations conformes et non conformes.
- Identification des anomalies et décisions de mise à l'écart.
- Correction des pratiques et rappel des bons comportements. Évaluation des acquis
- Questions orales et échanges tout au long de la formation.
- Test de connaissances ou QCM final.
- Évaluation formative lors des exercices pratiques.
- Observation du participant lors de la vérification, de l'installation, de la stabilisation, de la montée et de la descente.
- Remise d'une attestation de fin de formation, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

Méthodes pédagogiques

Moyens pédagogiques

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 2021EHELLES-20260726



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

La formation alterne apports théoriques, échanges avec les participants, démonstrations techniques, exercices pratiques et mises en situation.

Les méthodes pédagogiques utilisées comprennent :

- des apports théoriques sur les risques liés à l'utilisation des échelles à coulisse, les chutes de hauteur, les glissements, les basculements et les mauvais appuis ;
- des échanges avec les participants à partir de leurs situations de travail et de leurs pratiques terrain ;
- l'analyse de situations dangereuses liées au choix, au positionnement, à l'installation ou à l'utilisation d'une échelle à coulisse ;
- des démonstrations par le formateur sur la vérification du matériel, l'installation, l'inclinaison, la stabilisation et les bons gestes de montée et de descente ;
- des exercices pratiques de contrôle visuel de l'échelle : montants, échelons, patins, système de verrouillage, coulissement et état général ;
- des mises en situation permettant aux participants de choisir, installer, stabiliser et utiliser une échelle à coulisse en sécurité ;
- une évaluation formative lors des exercices pratiques ;
- un test de connaissances ou QCM permettant de vérifier l'acquisition des connaissances.

La pédagogie est active et participative afin de permettre aux participants d'acquérir les bons réflexes pour utiliser une échelle à coulisse en sécurité et identifier les situations nécessitant l'arrêt de l'utilisation ou le recours à un moyen d'accès plus adapté.

Modalités de suivi

La formation est réalisée en présentiel synchrone.

Le suivi de l'assiduité et de la progression du participant est assuré par :

- l'émargement des participants par demi-journée ;
- la présence effective du participant pendant les séquences théoriques et pratiques ;
- la participation aux échanges, questions orales, analyses de situations et exercices ;
- l'observation du participant par le formateur lors des mises en pratique ;
- le suivi de la capacité du participant à vérifier l'état apparent d'une échelle à coulisse avant utilisation ;
- le suivi de la capacité du participant à choisir, positionner, stabiliser et utiliser une échelle à coulisse en sécurité ;
- la réalisation d'un test de connaissances ou QCM en fin de formation ;
- l'évaluation formative du participant lors des exercices pratiques.

Ces moyens permettent de vérifier l'implication du participant, sa compréhension des risques liés à l'utilisation des échelles à coulisse et sa capacité à appliquer les consignes de sécurité lors de la vérification, de l'installation, de la montée, de la descente et de l'utilisation du matériel.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise au participant, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

Les moyens pédagogiques mis à disposition des participants comprennent :

- un support de cours EVINCEL relatif à l'utilisation des échelles à coulisse et à la prévention des chutes de hauteur ;
- des supports visuels : photos, vidéos, schémas, exemples de situations professionnelles et retours d'expérience ;
- un ordinateur, un vidéoprojecteur et des moyens de diffusion adaptés ;
- une ou plusieurs échelles à coulisse adaptées aux exercices pratiques ;
- des équipements permettant de travailler la vérification du matériel : montants, échelons, patins, système de verrouillage, coulissement, propreté et état général ;
- une zone pédagogique sécurisée permettant les exercices d'installation, de stabilisation, de montée, de descente et d'utilisation ;
- des exemples de situations conformes et non conformes permettant d'identifier les risques de glissement, de basculement, de mauvais appui ou de mauvaise inclinaison ;
- les équipements de protection individuelle nécessaires aux mises en pratique : chaussures de sécurité, gants, casque ou tout EPI imposé par le site ;
- une grille d'observation ou checklist de vérification avant utilisation ;
- des exercices pratiques et mises en situation permettant de vérifier la capacité du participant à choisir, installer, stabiliser et utiliser une échelle à coulisse en sécurité ;
- un test de connaissances ou QCM permettant de vérifier l'acquisition des connaissances.

Ces moyens permettent aux participants d'acquérir les bons réflexes de vérification, d'installation et d'utilisation des échelles à coulisse, afin de prévenir les risques de chute, de glissement, de basculement ou d'utilisation inadaptée.

Qualification Intervenant·e·s

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 20UtilECHELLES-20260726



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Formateur spécialisé en prévention des risques liés au travail en hauteur, à l'utilisation des moyens d'accès et à la sécurité lors de l'utilisation des échelles à coulisse.

Intervenant disposant d'une expérience dans l'identification des risques de chute, la vérification du matériel, l'installation, la stabilisation et l'utilisation sécurisée des échelles à coulisse en situation professionnelle.



Le formateur anime la formation à partir d'apports théoriques, d'échanges, de démonstrations techniques, d'exercices pratiques et de mises en situation adaptées aux conditions réelles d'utilisation sur site.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 2018EHELLES-20260726



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation par le formateur, au moyen de questions orales, d'échanges, d'exercices pratiques et d'observations lors des mises en situation.

Elle comprend :

- une évaluation théorique sous forme de QCM ou de test de connaissances portant sur les risques liés à l'utilisation des échelles à coulisse, les règles de prévention, les limites d'utilisation, les consignes de sécurité et les situations nécessitant l'arrêt de l'utilisation ;
- une évaluation pratique permettant de vérifier la capacité du participant à contrôler l'état apparent d'une échelle à coulisse avant utilisation : montants, échelons, patins, système de verrouillage, coulissement, stabilité et état général ;
- une observation du participant lors des exercices d'installation, de stabilisation, de montée, de descente et d'utilisation de l'échelle à coulisse en sécurité ;
- une appréciation individuelle des acquis par le formateur au regard des objectifs pédagogiques définis.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise au participant, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour les formations réalisées dans les locaux EVINCEL, aucun moyen pédagogique spécifique n'est à fournir par le client, sauf demande particulière précisée lors de la convocation.

☐

Pour les formations réalisées en intra-entreprise dans les locaux du client, celui-ci devra mettre à disposition :

☐

une salle adaptée au nombre de participants, équipée de tables, chaises, prises électriques et d'un espace permettant la projection du support de formation ;

une ou plusieurs échelles à coulisse représentatives du matériel utilisé par les salariés ;

une zone pédagogique sécurisée permettant les exercices de vérification, d'installation, de stabilisation, de montée et de descente ;

les notices fabricants, consignes internes ou procédures d'utilisation des échelles lorsqu'elles existent ;

les équipements de protection individuelle nécessaires aux exercices pratiques : chaussures de sécurité, gants, casque ou tout autre EPI imposé par le site ;

un environnement permettant de travailler les bons appuis, l'inclinaison, la stabilité et les conditions réelles d'utilisation sans exposition dangereuse des participants ;

un interlocuteur référent sur site pouvant faciliter l'accès aux locaux, au matériel, aux documents internes et à la zone de mise en pratique.

☐

Les échelles, zones d'exercice et équipements mis à disposition doivent être en bon état apparent, accessibles, sécurisés et permettre la réalisation des exercices dans des conditions pédagogiques adaptées.

☐

Cette formation concerne l'utilisation sécurisée des échelles à coulisse pour des accès ponctuels en hauteur. Elle ne se substitue pas à une analyse de risque préalable ni au choix d'un moyen d'accès ou de travail plus adapté lorsque la situation l'exige.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL Formation étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès à la formation, dans le respect des exigences de sécurité liées à l'utilisation des échelles à coulisse et à la prévention des chutes de hauteur.

Toute situation particulière doit être signalée avant l'entrée en formation afin d'analyser les possibilités d'adaptation du parcours, des supports pédagogiques, des modalités d'accueil ou des conditions d'évaluation.

Les aménagements sont étudiés au cas par cas, en lien avec le participant, l'entreprise et, si nécessaire, les acteurs compétents du handicap.

Les adaptations mises en place ne doivent pas compromettre la sécurité du participant, du groupe ou du formateur, notamment lors des exercices pratiques portant sur la vérification, l'installation, la stabilisation, la montée, la descente et l'utilisation d'une échelle à coulisse.

Pour toute demande d'aménagement, contactez EVINCEL Formation avant le démarrage de la formation : contact@evincel.fr – 04 78 22 58 98.



Durée

7.00 Heures **1** Jour 4 à 10 participants

Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 2018ECHELLES-20260726

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427